



## Reprise après congés maternité

Par **domm33**, le 11/02/2014 à 15:51

Bonjour, mon virement a été fait hier pour 29 h . hier ma patronne me dit que je vais avoir mes papiers aujourd'hui pour un mi temps, car je lui ai dit que j avais rendez vous cet après midi au pole emploi (car elle voulait me passer a 17 h ). Ce matin pas de papiers laisser , mais un coup de tel ou elle me précise quelle me garde a 35 h en venant plus les après midi pour l instant , et que de toute façon elle aurais besoin de moi pour les enfants aussi .Elle me balade a ça guise . Je voudrais lui faire un courrier , pour déjà lui demandé d être régler en début de mois , car ces derniers mois (avant mon arrêt maternité )j ai été pratiquement payer en 2 fois sur 3 a 4 mois , en liquide sans aucun papiers signer.( juste bulletins de salaire 3 a 4 d un coup.( pas encore celui de ce mois ci ) .Pourriez vous m aider pour le courrier que je pourrais lui faire svp .Doit elle me précisé les horaires , ou c'ai a sa guise?. Et ce que je doit lui envoyer un recommandé pour mon salaire de janvier lui précisent qu il n ai pas juste car je suis a 35 h . ? que si je le fais pas je suis d accord ?. Merci de votre aide , car la tout ça m' agace. Cordialement .